

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 084-218400570-20221107-DEL_22_08_04-DE

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 02.11.2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : M. Lucien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, M. Olivier LAUBRON, Mme Laëticia NICOLAS, M. Lionel NICOLAS, Mme Muriel PONTET, M. Alessandro POZZO, M. Laurent QUEYTAN, M. Thibaud RICHARD.

Absents :

Mme Laëticia NICOLAS a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal 11

- En exercice 10

- Qui ont pris part à la délibération..... 10

OBJET DE LA DELIBERATION n° 22-08-04

DESIGNATION DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal n° 20-03-05 en date du 25.05.2020 portant désignation des délégués au Syndicat d'Electrification Vauclusien

Puis il expose à l'Assemblée Délibérante ce qui suit :

Suite au décès de M. Laurent DESORMEAUX, conseiller municipal, il convient désigner un délégué suppléant chargé de représenter la commune au sein du Syndicat d'Electrification Vauclusien.

Monsieur le Maire rappelle qu'il occupe lui-même les fonctions de délégué titulaire.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,

Et après avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **PROCEDE** à l'élection du délégué suppléant suivant pour représenter la commune au sein du Syndicat d'Electrification Vauclusien :

Nom Prénom	Fonction	Adresse	Mail/N° téléphone	Titulaire/ suppléant
M. QUEYTAN Laurent	Conseiller Municipal	63 Route de Gordes 84220 JOUCAS	Laurent.queytan@gmail.com 06.21.24.90.42	Suppléant

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Lucien AUBERT

